

Les exploitantes et salariées dans l'agriculture normande en 2020

Les agricultrices normandes creusent leur sillon

Le rôle des femmes dans l'agriculture évolue au fil des décennies. Elles sont moins présentes parmi les membres de la famille des exploitants et davantage impliquées dans la direction des exploitations. Dans les formes sociétaires, elles sont souvent coexploitantes, moins fréquemment cheffes d'exploitation. Exploitantes ou salariées, elles sont présentes dans pratiquement toutes les productions normandes. Les femmes installées récemment réduisent l'écart avec les hommes dans de nombreux domaines : part dans l'ensemble des installations, accès à la direction de structures en forme sociétaire, niveau de formation agricole, temps de travail notamment.

Chefs d'exploitation, coexploitants, membres de leur famille, salariés : 50 000 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations agricoles normandes en 2020.

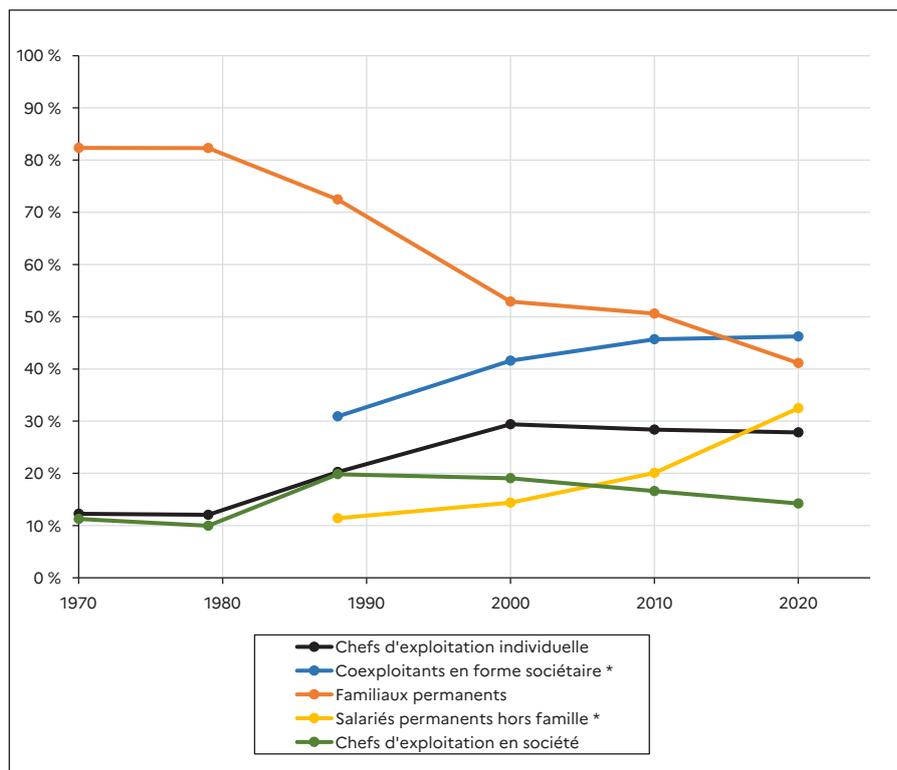
Les femmes en représentent environ 30 %. Il y a encore quelques décennies, elles étaient surtout présentes au sein de la famille du chef d'exploitation (près de 7 femmes actives dans l'agriculture sur 10 en 1988). Puis la féminisation a progressé parmi les exploitants (chefs d'exploitation et coexploitants) et les salariés. En 2020, sur 10 agricultrices, 6 sont exploitantes et 2 salariées (hors famille). La place des femmes dans les exploitations évolue dans le sens d'une meilleure visibilité et d'une plus grande reconnaissance de leur travail.

Les cheffes d'exploitation s'installent à tout âge

En 2020, la Normandie compte près de 9 400 exploitantes agricoles. 5 000 d'entre elles sont cheffes d'exploitations ou coexploitantes dans des formes sociétaires. 4 400 sont cheffes d'exploitations individuelles.

Les femmes représentent près de 28 % de l'ensemble des

Le statut des femmes dans les exploitations évolue au fil des décennies
Part des femmes parmi les actifs permanents en exploitations agricoles en Normandie



Note de lecture : en 1970 en Normandie, 12 % des chefs d'exploitation individuelle étaient des femmes

Note : les GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun) ont été créés en 1962, les EARL (exploitations agricoles à responsabilité limitée) en 1985
* = données non disponibles ou non significatives avant 1988

Source : Agreste, recensements agricoles

exploitants de la région, davantage qu'au plan national (26 %). Par la féminisation des exploitants, la Normandie se place au 4^{ème} rang des régions métropolitaines, juste derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (30 %), l'Occitanie (29 %) et Grand Est (un peu plus de 28 %).

En Normandie comme au plan national, le profil d'installation des cheffes d'exploitation est particulier. Au contraire des hommes qui s'installent dès la fin de leur formation, et essentiellement avant 40 ans, les femmes le font à tout âge de la vie professionnelle, notamment pour succéder à leur conjoint lors du départ en retraite. Les cheffes d'exploitation sont donc très nombreuses après 55 ans, âge à partir duquel la féminisation de la profession ne cesse de progresser. Elles représentent 15 % des responsables d'exploitation avant 55 ans, 29 % après, et même 41 % après 65 ans.

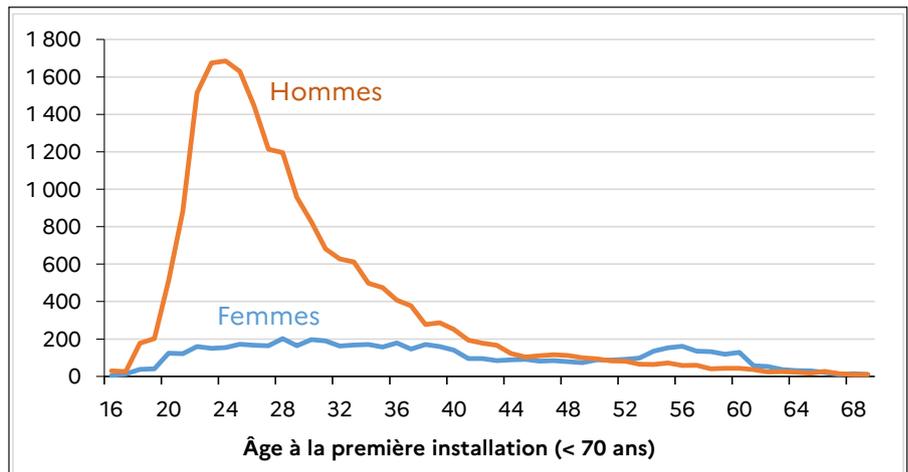
Cela se traduit par un écart de 7 ans de l'âge moyen entre femmes et hommes responsables d'exploitations (59,3 ans pour les femmes et 52,3 ans pour les hommes). En 2010, l'écart était de 7,5 ans (58,4 ans en moyenne pour les femmes et 50,9 ans pour les hommes).

Installations récentes : les femmes au rendez-vous

L'accès des femmes au métier évolue néanmoins progressivement : concernant les jeunes agriculteurs (de moins de 40 ans), les installations des hommes demeurent majoritaires, mais l'écart avec les femmes s'est réduit ces dernières années. Selon la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les installations des jeunes femmes – hors transfert entre époux – représentent près de la moitié de celles des hommes en 2021 contre moins du tiers en 2010. Dans le même temps, les installations de femmes de 40 ans ou plus par transfert entre époux ont diminué de moitié. En conséquence, la féminisation progresse à mesure que l'installation est récente : les femmes représentent 17 % des chefs d'exploitation installés depuis 30 ans ou plus en Normandie, mais 30 % de ceux installés depuis moins de 10 ans.

Les femmes s'installent tout au long de la vie

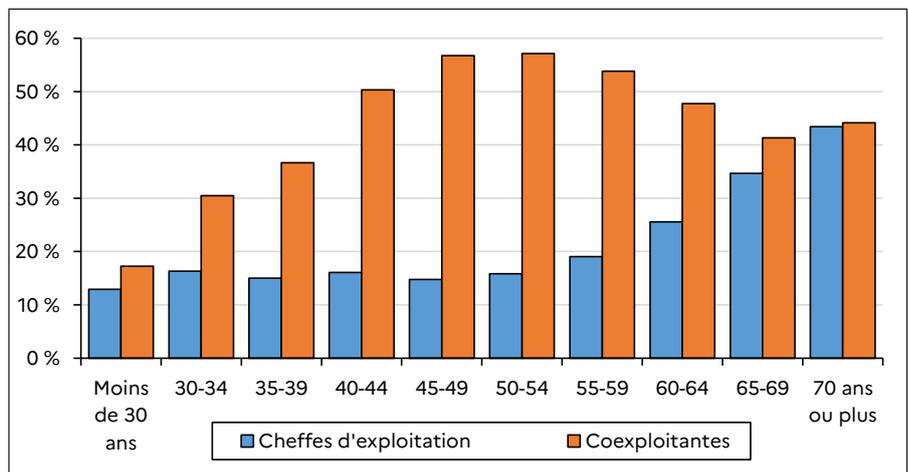
Chefs d'exploitation en Normandie en 2020 selon l'âge à la première installation et le genre



Source : Agreste, recensement agricole 2020

Du fait des transferts d'exploitation entre époux, la féminisation des chefs d'exploitation progresse après 55 ans

Part des femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitantes normands en 2020 par âge

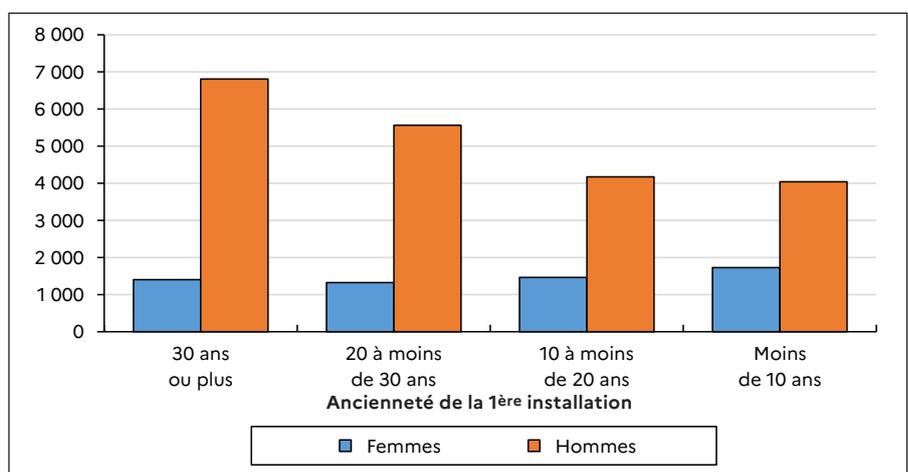


Note de lecture : en 2020 en Normandie, 13 % des chefs d'exploitation de moins de 30 ans sont des femmes

Source : Agreste, recensement agricole 2020

3 chefs d'exploitation installés récemment sur 10 sont des femmes

Chefs d'exploitation normands en 2020 selon le genre et l'ancienneté de leur première installation



Source : Agreste, recensement agricole 2020

L'essor des formes sociétaires contribue à la visibilité des femmes

Ces dernières décennies ont été marquées par le développement des formes sociétaires, peu nombreuses en 1970, qui regroupent désormais 4 exploitations sur 10 en Normandie. En exploitations individuelles ou dans ces formes sociétaires, la part des femmes a progressé de la même manière dans les années 80 et 90, pour se stabiliser à partir de 2000 (cf. graphique en page 1). En 2020, dans les sociétés comme dans les exploitations individuelles, près de 3 exploitants normands sur 10 sont des femmes. En parallèle, la part des femmes a diminué parmi les membres de la famille des exploitants. Le développement des formes sociétaires a donc été le moteur, non pas véritablement d'une croissance de l'emploi féminin en agriculture, mais d'une meilleure visibilité de celui-ci. Ces sociétés ont permis le positionnement des femmes dans la direction des exploitations, et pas seulement dans la famille du chef. Elles y sont majoritairement associées avec leur conjoint ; c'est le cas de 8 coexploitantes sur 10 en EARL (exploitations agricoles à responsabilité limitée) et 6 sur 10 en GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun) en 2020.

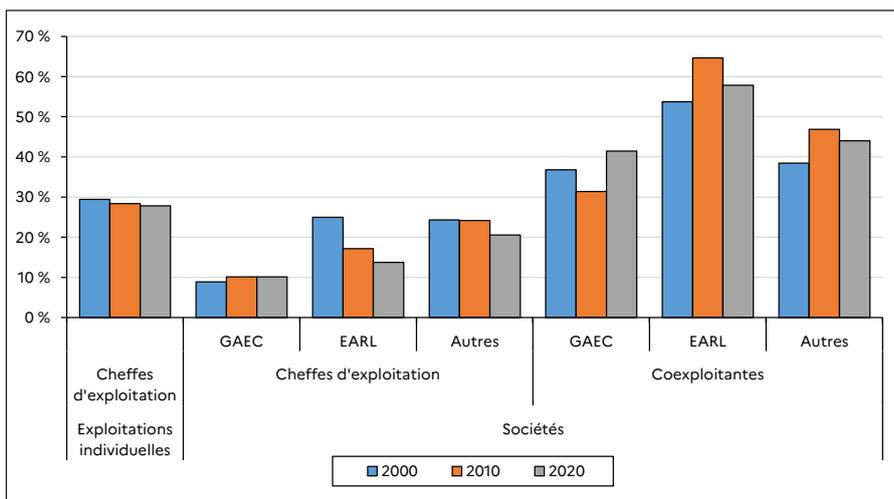
Les femmes accèdent plus fréquemment que par le passé à la direction d'exploitations en forme sociétaire

Dans les exploitations en forme sociétaire, les femmes sont beaucoup plus fréquemment coexploitantes que cheffes. En 2020, dans ces formes sociétaires, les femmes représentent 46 % des coexploitantes mais seulement 14 % des chefs d'exploitation. Les cheffes sont surreprésentées dans les exploitations individuelles : 74 % d'entre elles dirigent une exploitation individuelle en 2020 (71 % au plan national), et même 82 % dans la Manche. Pour les hommes, cette part s'élève en moyenne à 55 %, et est inférieure à celle des femmes quel que soit l'âge du chef d'exploitation.

Au fil du temps, les femmes accèdent pourtant plus fréquemment à la direction d'exploitations en

Dans les sociétés, les femmes plus souvent coexploitantes que cheffes d'exploitation

Part des femmes parmi les exploitants selon le statut des exploitations en Normandie



GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun
 EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée
 Autres : autres personnes morales (SCEA, SA, SARL, SAS...)
 Note de lecture : en 2020 en Normandie, 28 % des chefs d'exploitations individuelles sont des femmes

Source : Agreste, recensements agricoles

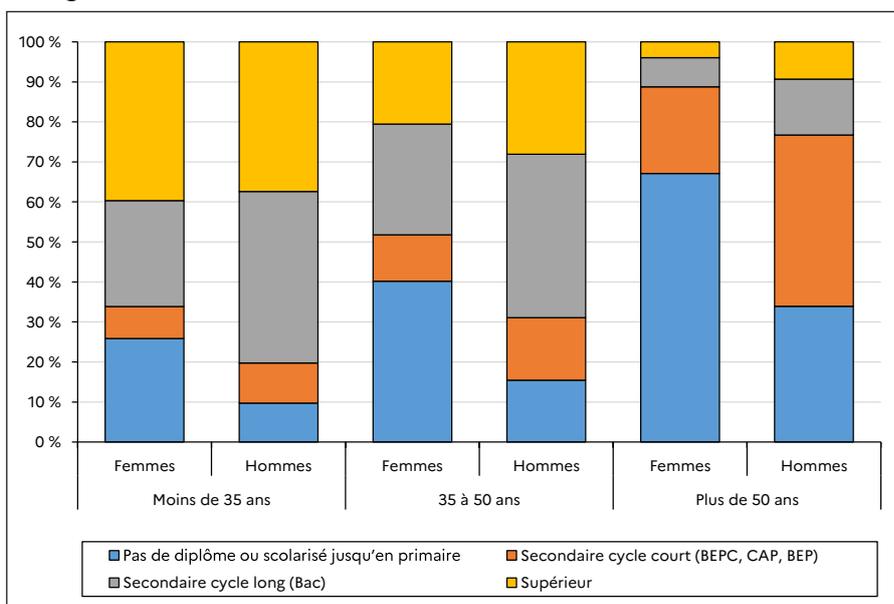
forme sociétaire. 33 % des cheffes installées depuis moins de 10 ans en 2020 dirigent une exploitation en société, contre 15 % pour celles installées depuis 30 ans ou plus. Et surtout l'écart avec les hommes se réduit au fil des ans : pour les installations récentes, 44 % des chefs dirigent une forme sociétaire, soit 11 points de plus que les femmes, alors que cet écart est de 23 points pour les installations anciennes.

La formation agricole des exploitantes progresse

Les exploitantes normandes ont en moyenne un niveau de formation agricole moins élevé que les hommes. 57 % des exploitantes actives en 2020 n'ont pas de diplôme agricole, contre 25 % pour les hommes. Le quart des exploitantes ont un niveau baccalauréat ou supérieur, contre près de la moitié des exploitants. Ces écarts s'expliquent par le mode

Formation agricole : les femmes réduisent peu à peu l'écart avec les hommes

Répartition des exploitants selon leur niveau de formation agricole, le genre et l'âge en Normandie en 2020



Note de lecture : en 2020 en Normandie, 40 % des exploitantes de moins de 35 ans ont un niveau de formation supérieur au baccalauréat

Source : Agreste, recensement agricole 2020

d'installation : les hommes s'installent très jeunes, et se forment donc dans ce but, contrairement aux femmes qui s'installent à tout âge ou presque, sans nécessairement avoir bénéficié d'une formation agricole. Les exploitantes normandes ont d'ailleurs en moyenne un niveau de formation générale supérieur à celui des hommes. 37% d'entre elles ont

ainsi atteint le niveau baccalauréat dans la voie générale ou technique (autre qu'agricole), contre 25% des hommes. Le niveau de formation agricole des femmes progresse néanmoins sensiblement au fil des ans, signe de l'évolution de leur rôle dans les exploitations : en 2020, 22% seulement des exploitantes de 60 ans et plus ont une formation agricole, 48% des

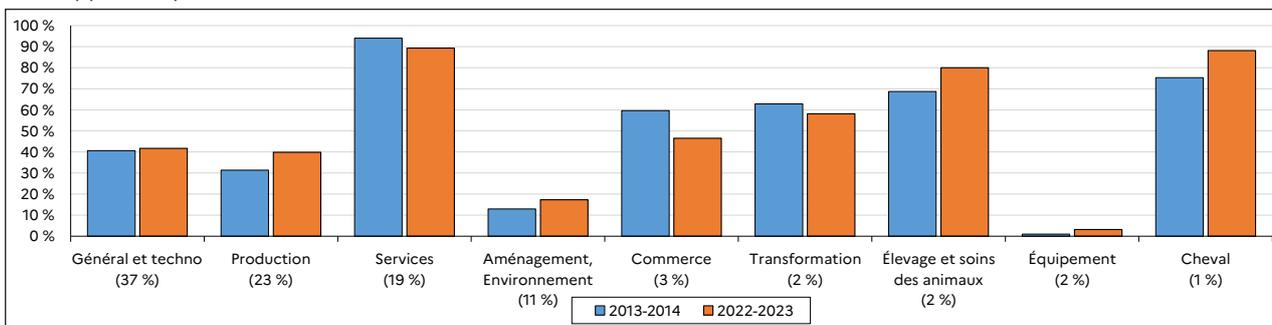
50-59 ans, 58% des 40-49 ans, 71% pour les moins de 40 ans. L'écart avec les hommes se réduit progressivement : 66% des hommes de plus de 50 ans ont un diplôme agricole soit 33 points de plus que les femmes de même âge ; cet écart tombe à 25 points pour les 35-50 ans et à 16 points pour les moins de 35 ans.

Les scolaires de l'enseignement agricole : une répartition filles-garçons globalement équilibrée et une progression de la féminisation dans les filières préparant aux activités des exploitations

Sur les quelque 9 000 élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement agricole en Normandie à la rentrée 2022 (hors apprentis), 4 400 sont des filles. La répartition filles-garçons est donc plutôt équilibrée dans la région. Ce constat est vérifié sur ces 10 dernières années. Cette mixité masque d'importantes disparités selon les filières. Dans la voie professionnelle, les filles sont majoritaires dans les services, les activités hippiques, l'élevage-soins aux animaux et la transformation. Dans le commerce, les effectifs sont répartis à peu près de manière égale entre filles et garçons. Les filles sont minoritaires dans les autres filières professionnelles notamment la production qui rassemble près du quart des effectifs scolarisés en 2022. Cette filière production prépare tout particulièrement au travail en exploitation agricole. Elle connaît une stabilité de son effectif entre les rentrées 2013 et 2022, alors que l'enseignement agricole a perdu 15 % de son effectif toutes filières confondues (hors apprentissage). Les filles y sont certes minoritaires mais leur présence progresse au fil du temps. Elles représentent 31 % des effectifs en 2013, 35 % en 2018 et 40 % en 2022. Cet essor cadre donc assez bien avec la progression de la présence des femmes parmi les exploitants installés récemment et les salariés.

La féminisation dans l'enseignement agricole : de fortes disparités selon les filières

Part des filles parmi les élèves scolarisés des établissements d'enseignement agricole normands aux rentrées 2013 et 2022 (hors apprentis) par filière



Note de lecture : dans les établissements d'enseignement agricole normands, 40 % des élèves de la filière Production sont des filles à la rentrée 2022 – cette filière regroupe 23 % des 9 000 scolaires de l'enseignement agricole en Normandie à la rentrée 2022 (contre 19 % des scolaires à la rentrée de 2013)

Source : DRAAF Normandie – Service régional de la formation et du développement (SRFD)

En ce qui concerne l'apprentissage, les filles représentent 28 % des apprentis des établissements normands à la rentrée 2022. La féminisation par filière présente globalement les mêmes caractéristiques que pour les scolaires. Les filles sont majoritaires dans les services, les activités hippiques, la transformation, la commercialisation et l'élevage-soins des animaux.

Encadré réalisé avec le Service régional de la formation et du développement - SRFD - de la DRAAF Normandie

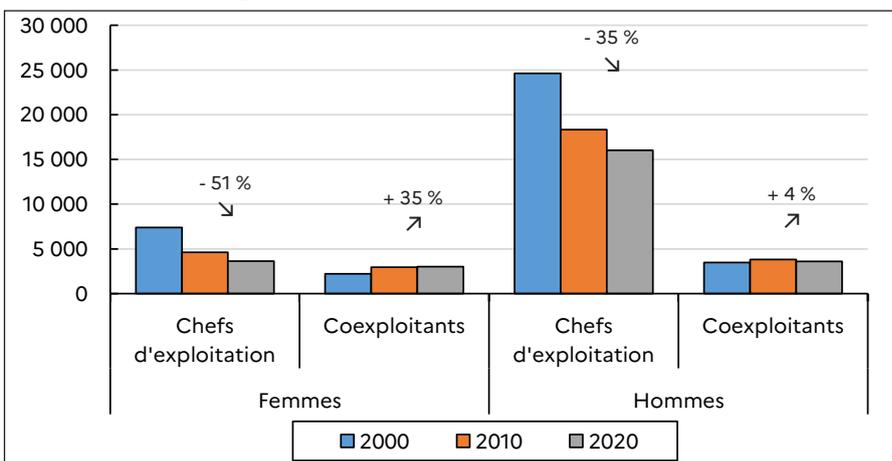
Plus de la moitié des exploitantes à temps complet en 2020

En 2020, plus de la moitié (57%) des exploitantes normandes travaillent à temps complet sur l'exploitation soit davantage qu'en 2010 (45%). Les hommes travaillent proportionnellement davantage que les femmes à temps complet (70% d'entre eux en 2020 soit 13 points de plus) mais l'écart tend à se resserrer avec le temps, puisque le décalage était de 15 points en 2010.

Plus généralement, le temps de travail moyen sur l'exploitation a davantage augmenté pour les femmes que pour les hommes sur cette période : en moyenne, les exploitantes sont passées de 0,61 équivalents temps plein (ETP) en 2010 à 0,71 ETP en 2020,

En 20 ans, seul le volume de travail des coexploitantes a progressé de manière significative

Volume de travail (en équivalent temps plein) des exploitants et évolution 2000-2020 selon le genre en Normandie



Source : Agreste, recensements agricoles

les hommes de 0,72 ETP à 0,80 ETP. De plus, alors que le volume d'emploi total des exploitants, femmes et hommes confondus, baisse de 12% sur cette période, celui des coexploitantes augmente légèrement (+1%). Au cours de la décennie 2000, le volume d'emploi des coexploitantes avait déjà progressé de 33%, alors que l'emploi total perdait 21%.

Les femmes dirigent des exploitations plus petites en moyenne

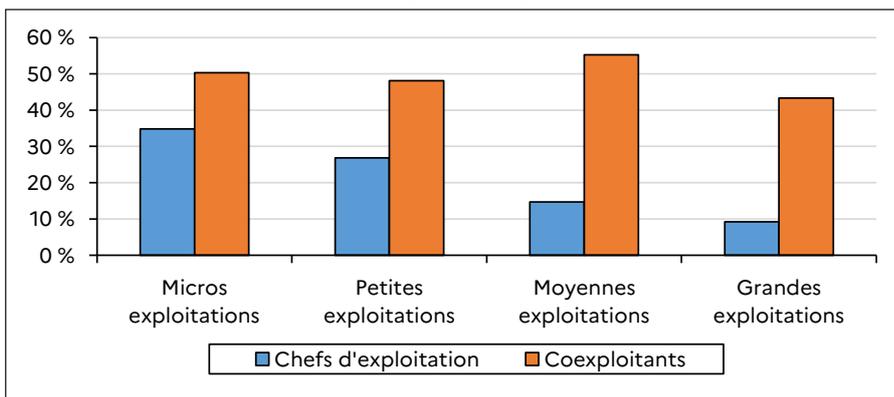
Les femmes sont très présentes dans les structures de taille réduite : 35% des plus petites exploitations (appelées aussi micro-exploitations, cf. encadré Sources et méthodologie en page 8) sont dirigées par une femme. Puis la féminisation baisse à mesure que la dimension économique des exploitations augmente. Ce constat se vérifie quelle que soit la production, et s'explique notamment par la surreprésentation des cheffes dans les exploitations individuelles. À statut juridique, production et tranche d'âge du chef comparables, les exploitations dirigées par une femme sont, en moyenne, de taille plus réduite que celles dirigées par un homme. Toutes exploitations confondues, la surface agricole utilisée (SAU) des structures dirigées par une femme s'élève à 42 hectares en 2020 contre 83 hectares pour celles dirigées par un homme. Ce rapport proche de 1 à 2 est le même qu'au niveau national et caractérise de nombreuses régions.

Peu de productions « typées »

Les exploitantes œuvrent dans toutes les filières agricoles normandes. Leur présence varie assez peu selon que les exploitations sont spécialisées en élevage (29%) ou en cultures (27%). Dans les productions les plus représentées en Normandie, la part des femmes s'écarte assez peu de la moyenne régionale de 28% : 24% en céréales et oléoprotéagineux (COP) et polyculture-polyélevage (COP) et polyculture-polyélevage, 26% en élevage bovin lait et mixte, 28% en bovin viande, 30% en grandes cultures autres que COP. La répartition des femmes selon ces productions reflète donc bien le poids de chaque filière dans le paysage agricole.

Chefs d'exploitation : la féminisation baisse à mesure que la dimension des structures augmente

Part des femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitantes normands en 2020 selon la dimension économique des exploitations

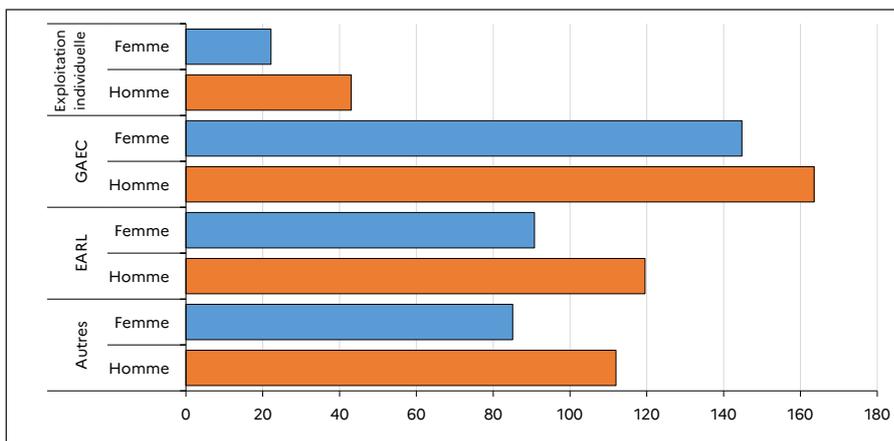


Note de lecture : en 2020 en Normandie, 35% des chefs de micro exploitations sont des femmes (cf. définitions en encadré Sources et méthodologie en page 8)

Source : Agreste, recensement agricole 2020

Quel que soit le statut, les exploitations dirigées par les femmes sont, en moyenne, de taille plus réduite

Surface agricole utilisée (SAU) moyenne (en hectares) des exploitations selon le genre du chef et le statut en Normandie en 2020

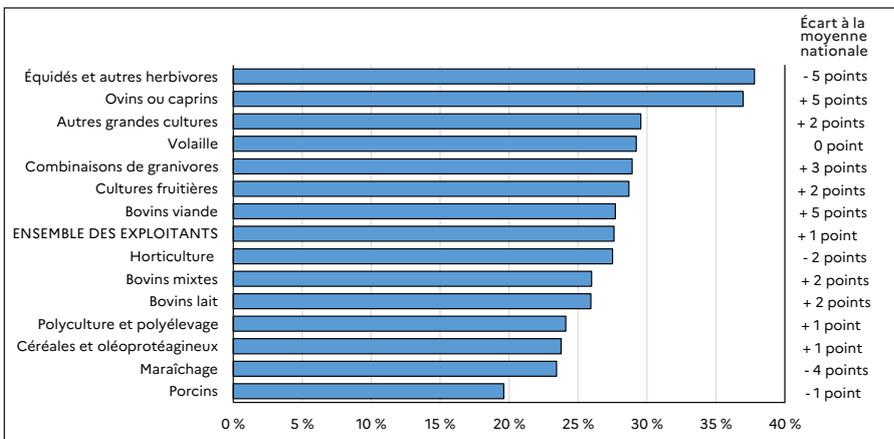


Note de lecture : en 2020 en Normandie, la SAU moyenne des exploitations individuelles dirigées par une femme s'élève à 22 hectares

Source : Agreste, recensement agricole 2020

Peu de productions « typées » en Normandie

Part des femmes parmi les exploitants selon les spécialisations en Normandie en 2020



Note de lecture : en 2020 en Normandie, 38% des exploitants de la spécialisation « Équidés et autres herbivores » sont des femmes, soit 5 points de moins qu'en France métropolitaine, où cette part s'élève à 43%

Source : Agreste, recensement agricole 2020

Avec 38 % des exploitants en 2020, les femmes sont très présentes dans l'élevage d'équidés, une autre production phare de la région, mais bien moins qu'au plan national (43 %). La forte présence féminine dans l'élevage ovin (37 % des exploitants), bien plus qu'au plan national, peut être considérée comme une spécificité de la région. Par rapport à la moyenne nationale, les exploitantes normandes sont aussi plus présentes dans l'élevage bovin, une filière souvent associée à la pénibilité des tâches.

Les femmes plus présentes à l'ouest de la région

La féminisation des exploitants est plus affirmée à l'ouest de la région : les femmes représentent 30 % des exploitants dans la Manche, 28 % dans le Calvados et l'Orne, 25 % dans l'Eure et en Seine-Maritime. Les départements proches de l'ouest de la Normandie (Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor et Sarthe) affichent d'ailleurs des taux de féminisation plus élevés que la moyenne nationale, au contraire des départements limitrophes de l'Eure et de la Seine-Maritime.

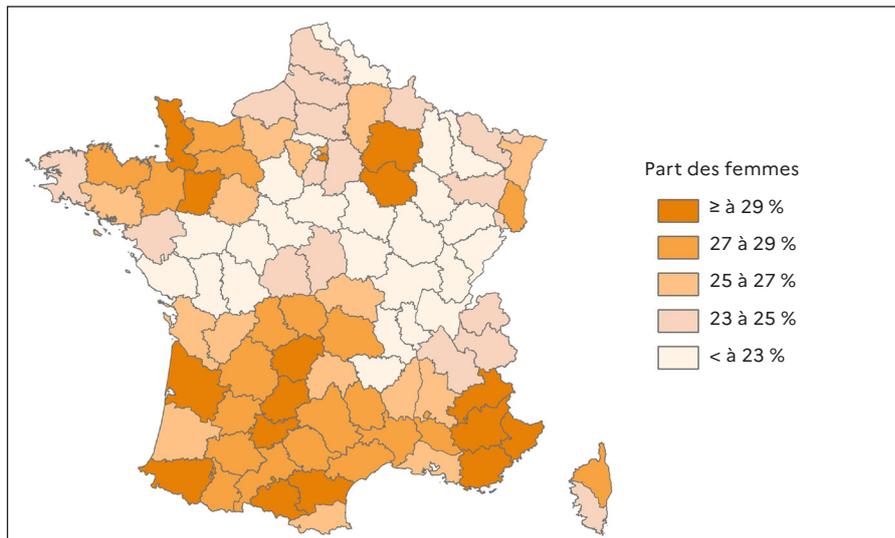
La forte présence des équins et ovins à l'ouest n'en explique qu'une très faible part : même sans ces élevages, la féminisation est plus forte dans les 3 départements de l'ouest.

Le tiers des salariés sont des femmes...

Selon le recensement agricole comme la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les femmes représentent de nos jours environ le tiers des salariés (hors membres de la famille du chef d'exploitation). Conséquence de l'agrandissement des exploitations et de la réduction de la main-d'œuvre familiale, le salariat agricole progresse ces dernières décennies ainsi que sa féminisation. Seuls 11 % des salariés étaient des femmes en 1988 et cette proportion a régulièrement progressé au fil des décennies. Sur la seule période 2010-2021, le volume de travail des salariées en exploitations a progressé de 34 % alors que celui des hommes est stable.

Dans les grandes lignes, les salariées sont présentes dans les mêmes activités que les exploitantes.

Part des femmes parmi les exploitants selon les départements en 2020



Source: AdminExpress 2020 © IGN / Agreste - Recensement agricole 2020

Elles sont ainsi très présentes en élevage équin (avec 44 % du volume horaire de cette activité en 2021), dans les élevages de volailles, ovins et caprins (globalement 41 %) et les cultures fruitières (35 %). Et comme pour les exploitantes, elles sont moins présentes dans les cultures céréalières (18 %), en élevage bovin laitier (22 %), en élevage porcin (25 %) et en polyculture-élevage (23 %). Les salariées se démarquent finalement des exploitantes par une présence affirmée en maraîchage (41 %).

Contrairement aux exploitants, les femmes salariées agricoles sont en moyenne plus jeunes (34,7 ans) que les hommes (35,9 ans) en 2021. En 2010, les âges moyens étaient de 34,7 ans pour les femmes et de 34,5 ans pour les hommes, ce qui suggère un renouvellement plus important pour les salariées sur cette période. Femmes ou hommes,

la moitié des salariés environ ont moins de 30 ans en 2021 mais la part des plus de 55 ans est plus élevée pour les hommes (17 %) que pour les femmes (11 %).

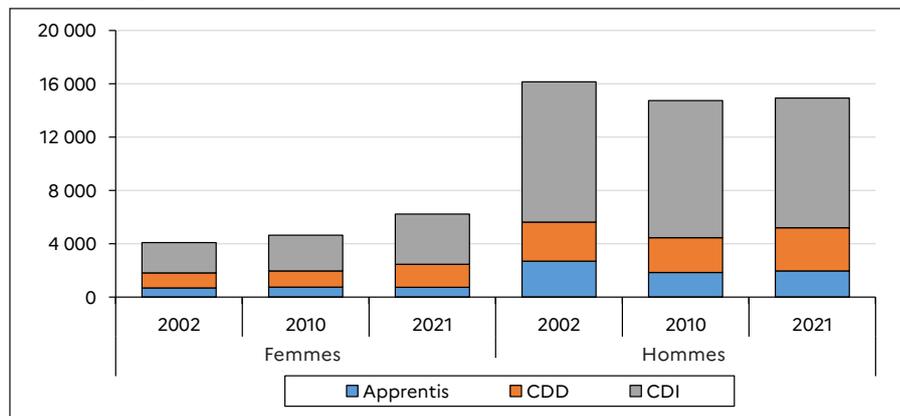
L'écart de salaire horaire entre femmes et hommes salariés en exploitations agricoles est très faible, de l'ordre de 1 % en 2021 (tous contrats confondus, hors apprentis), en faveur des hommes. Cet écart s'est réduit lors des 2 dernières décennies.

... avec des conditions d'emploi plus précaires que les hommes

Au-delà du niveau des rémunérations, divers indicateurs permettent de caractériser la situation des salariées. Dans les exploitations agricoles, les femmes sont plus fréquemment employées que les hommes par le biais de contrats à durée déterminée : en 2021, ces CDD représentent 31 %

Depuis 2010, le volume de travail des salariées a augmenté d'un tiers

Volume de travail (en milliers d'heures) selon le genre et le type de contrat dans les exploitations en Normandie



Source : MSA - traitement DRAAF Normandie

du volume de travail des salariées (hors apprentis), contre 25 % pour les salariés hommes. Le reste se fait sous contrat à durée indéterminée (CDI). Le temps de travail moyen des femmes sur les exploitations est plus faible que celui des hommes

quel que soit le contrat mais l'écart se réduit au fil des ans, au moins depuis 2002. Quelle que soit l'année, le travail à temps partiel est toujours plus fréquent pour les femmes que pour les hommes, sans que l'on sache si cette situation est voulue ou subie.

Par ailleurs, une analyse comparative entre les décennies 2000 et 2010 montre que les femmes sont surreprésentées parmi les salariés agricoles enchaînant de nombreux CDD, dont on peut penser qu'il s'agit d'un marqueur de précarité.

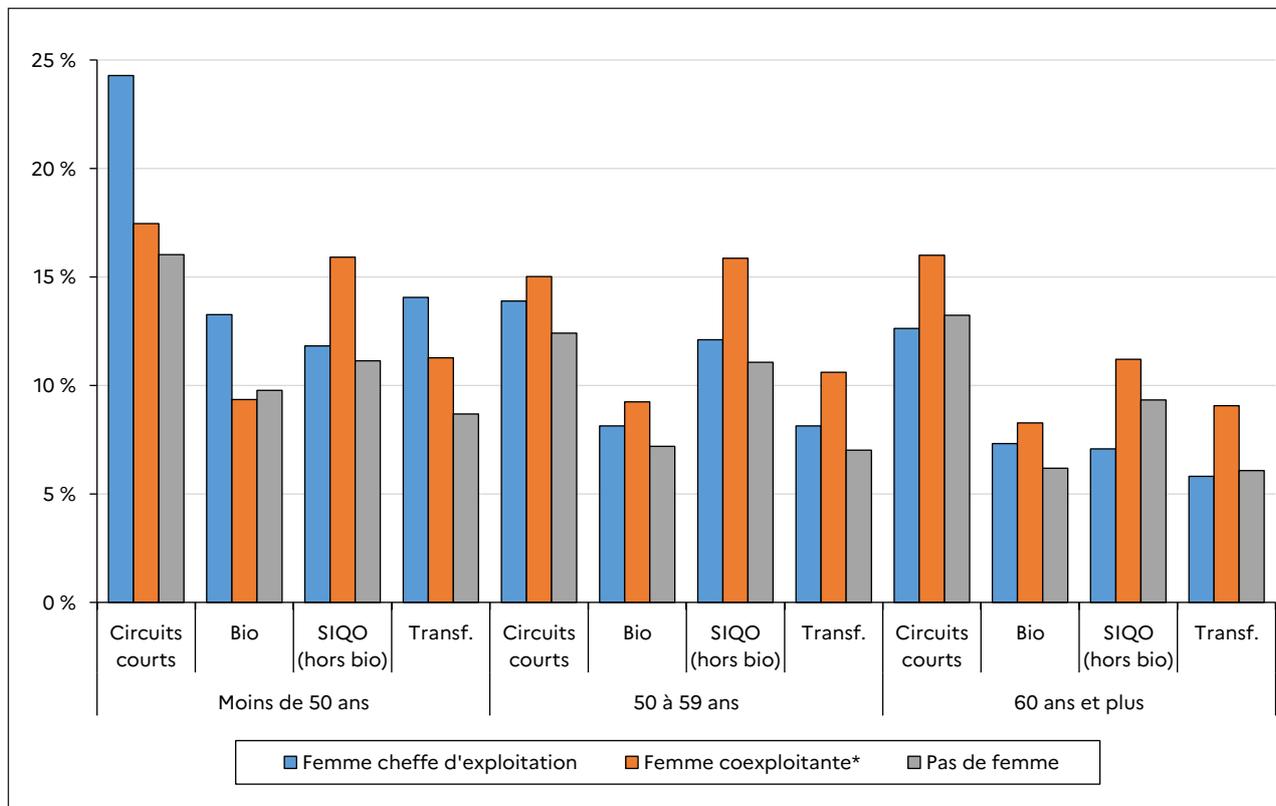
Les femmes dans les exploitations : un impact positif sur l'engagement dans les circuits courts, les signes de qualité ou la transformation des produits dans les formes sociétaires

Par rapport à leurs homologues nationales, les exploitations normandes sont globalement moins engagées dans des pratiques telles que les circuits courts, les signes de qualité (dont le bio) ou la transformation de leur production. Cet engagement dépend de nombreux facteurs tels que la taille des exploitations, leur statut (structure individuelle ou société), le type de production, l'âge des exploitants...

Après neutralisation de ces différents facteurs, il apparaît que la présence de femmes au sein de l'équipe de direction influence l'engagement dans ces pratiques, uniquement pour les exploitations en forme sociétaire, pas les individuelles. À titre d'exemple, 24 % des exploitations en société dirigées par une femme de moins de 50 ans sont engagées dans les circuits courts, soit 8 points de plus que celles dirigées par un homme de même âge. C'est parfois la présence d'une coexploitante qui joue un rôle moteur, comme pour les signes de qualité autres que le bio : dans les exploitations dont le chef est un homme, cette pratique est toujours plus fréquente dans les structures ayant au moins une coexploitante que dans celles sans coexploitante (à tout âge).

Concernant la transformation de produits de la ferme, les femmes – les coexploitantes avant tout – sont surtout motrices dans la transformation du lait. L'influence des femmes se voit encore plus dans certaines activités de diversification où elles jouent un rôle important dans le tourisme-hébergement et les services sociaux ou éducatifs (ferme pédagogique...).

Part des exploitations en sociétés engagées dans les circuits courts, les signes de qualité et la transformation selon la présence des femmes et l'âge du chef d'exploitation en Normandie en 2020



Note : * = au moins une coexploitante au sein d'une exploitation en société dirigée par un homme
 SIQO hors bio : signes de qualité ou d'origine tels que le label rouge, les appellations d'origine (AOC-AOP), l'indication géographique protégée (IGP) ou la spécialité traditionnelle garantie (STG)
 Note de lecture : en 2020 en Normandie, 24 % des exploitations en sociétés dont le chef est une femme de moins de 50 ans commercialisent des produits en circuits courts

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Sources et méthodologie

Cette publication s'appuie sur les résultats des recensements agricoles et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Le terme exploitant agricole recouvre le chef d'exploitation et le(s) coexploitant(s) actif(s) sur l'exploitation.

La formation des exploitants peut être générale ou agricole, initiale ou continue ; le niveau retenu est le plus élevé. Si un exploitant a suivi la totalité de l'année scolaire conduisant à la présentation d'un examen pour l'attribution d'un diplôme, il est considéré comme étant du niveau correspondant à ce diplôme, même si celui-ci ne lui a pas été attribué.

Dans cette étude, les données nationales sont celles de la France métropolitaine.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 € par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 €, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 € et « grande » celles de plus de 250 000 € de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Pour en savoir plus

[Agreste Études n°1](#) - Août 2020 - L'emploi salarié accompagne les mutations de l'agriculture normande

[Agreste Études n°5](#) - Mars 2021 - Les installations d'exploitants affiliés à la MSA en Normandie en 2019

[Agreste Études n°7](#) - Octobre 2021 - Des élèves aux profils variés et des formations opérationnelles au plus près des territoires

[Agreste Études n°13](#) - Janvier 2023 - Les signes de qualité et d'origine en Normandie en 2020

[Agreste Études n°14](#) - Avril 2023 - Près de 9 jeunes agriculteurs sur 10 ont une formation agricole

Données MSA - <https://statistiques.msa.fr>



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire
DRAAF Normandie
Service Régional de l'Information Statistique et
Économique
6, Bd Général Vanier - 14070 Caen Cedex 5
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.32.18.95.93

Directrice de la publication : Caroline Guillaume
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédacteur : Yvon Gourlaouen
Composition : Anne-Marie Geoffroy
Cartographie : Pascaline Barre
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2728-9664
© Agreste 2023